

NOM DE L'ASSOCIATION :
EXERCICE COMPTABLE DU

AU

DEPENSES		
préciser l'exercice →	dernier exercice	prévisionnel
		2021
DEFICIT REPORTE		
charges de personnel		
frais de déplacement		
cotisations licences		
frais de gestion		
frais bancaires		
frais sur manifestations (1) :		
autres dépenses (1) :		
provision pour manifestations biennales/triennales (1)		
manifestations exceptionnelles (1)		
achat de matériel investissement (1) :		
Autres dépenses à venir sur l'année en cours		
TOTAL DEPENSES		
EXCEDENT(-) ou DEFICIT(-) en fin d'exercice		

(1) à détailler

Compte courant
Epargne
Caisse

Participation aux activités municipales et organisations associatives

*TELETHON

*OPÉRATION BRIOCHES

*FORUM DES ASSOCIATIONS

*CEREMONIES PATRIOTIQUES

*AUTRES

.....
.....
.....
.....

Informations complémentaires éventuelles :

.....
.....
.....
.....

Action Exceptionnelle

Organisation extraordinaire non prévue lors de la demande de subvention, nécessitant un budget indépendant.

Description de l'action :

Lieu de réalisation :

Date :

Contenus et objectifs de l'action

Public(s) ciblé(s)

Partenaires envisagés

Personne chargée du projet :

Tél : Mail :

Date de mise en œuvre prévue :

Durée de l'action :

Nombre de personnes ciblées :

L'action spécifique que vous envisagez implique-t-elle des demandes autres que la subvention sollicitée (équipements, matériels, dossier et dispositif de sécurité, SIAP) ?

Si oui fournir un document détaillé.

Un bilan de l'action engagée vous sera demandé, à l'issue de celle-ci.

DEMANDE DE SUBVENTION 2021

DOCUMENTS A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER DE SUBVENTION

Pour que votre dossier soit complet **et** traité, il doit être composé de :

	1ère demande	Renouvellement
Courrier de l'association sollicitant une subvention de fonctionnement	A FOURNIR	A FOURNIR
Statuts de l'association à jour et composition du bureau	A FOURNIR	Si modification
Récépissé du dépôt à la préfecture	A FOURNIR	Si modification
Document de publication au journal officiel	A FOURNIR	Si modification
Les plages d'activité de votre association (fiche dans le dossier)	A FOURNIR	A FOURNIR
Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale	A FOURNIR	A FOURNIR
Bilan financier approuvé, daté et signé du Président et du vérificateur aux comptes	A FOURNIR	A FOURNIR
Numéro de SIRET (Facultatif)	A FOURNIR	A FOURNIR
Dernier relevé du compte courant et d'épargne	A FOURNIR	A FOURNIR
Un relevé d'identité bancaire	A FOURNIR	Si modification
Attestation d'assurance	A FOURNIR	A FOURNIR
Assemblée générale à réaliser au 30 novembre de l'année en cours ET inviter la Municipalité	A ORGANISER	A FAIRE
Convention d'utilisation des équipements municipaux	A FOURNIR	

Vous pouvez nous communiquer également toutes informations et tous documents complémentaires utiles à la bonne connaissance de votre association.



VILLE DE FEIGNIES

Ville jumelée avec
KEYWORTH (Grande-Bretagne)
BERNISSART (Belgique)

Service technique
tél : 03 27 68 39 06
fax : 03 27 68 39 07
courriel : stechnique@ville-feignies.fr

Tout courrier sera
impersonnellement adressé à :
Madame le Maire
Mairie de Feignies
BP 71079 FEIGNIES
59806 MAUBEUGE CEDEX

ARRETE PERMANENT D'INTERDICTION
DE STATIONNEMENT ET D'ARRET

RUE DE LA CHAUSSÉE BRNEHAULT

ARRETE N°180/2015

LE MAIRE DE FEIGNIES,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
notamment l'article L 2213-2,

Vu le Code de la route,

Considérant qu'il y a lieu d'organiser le stationnement et
l'arrêt des véhicules dans le périmètre des installations
sportives du complexe sportif Didier Eloy en raison des
risques d'accidents pouvant intervenir avec les piétons dans
ce secteur très fréquenté,

ARRETONS

Article 1er : Le stationnement et l'arrêt de tous véhicules sont interdits rue de la Chaussée Brnehault et à l'entrée de complexe sportif Didier Eloy, à partir du numéro 55 (concierge du complexe) jusque et y compris le giratoire et jusqu'au numéro 62, côté pair.

Article 2 : Les arrêts et stationnements doivent se faire sur les emplacements prévus à cet effet.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président de la CAMVS,
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef du district de Police à Maubeuge,
- Monsieur l'Ingénieur de la DVD Bavay,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Maubeuge,

chargé de l'application du présent arrêté.

Feignies, le 26 juin 2015

LE MAIRE DE FEIGNIES,



Didier ROBERT
Adjoint au Maire

Budget prévisionnel de l'action

Exercice : 20..... Date de début : Date de fin :

Charges (dépenses)	Montants	Produits (recettes)	Montants
Achat		Ressources propres	
Prestations de services		Prestations de services	
Matières et fournitures		Ventes de marchandises	
Services extérieurs		Produits des activités annexes	
Locations		Subventions demandés	
Entretien et réparation		Fonds européens	
Assurance		État	
Autres services extérieurs		Région	
Honoraires		Département	
Publicité		Communauté d'agglomération	
Déplacements, missions		Commune	
Impôts et Taxes		Organismes sociaux	
Charges de personnel		Autres	
Salaires et charges		Mécénat, parrainage (sponsoring)	
Autres charges de personnel		Cotisations	
Autres charges		Autres produits	
Total des charges prévisionnelles		Total des produits prévisionnels	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des charges		Total des produits	

L'association sollicite une subvention de €

ADHÉRENTS ANNÉE EN COURS

	Finésiens		Non Finésiens		Total	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Enfants 0 / 5 ans						
Enfants 6 / 11 ans						
Enfants 12 / 14 ans						
Moins de 18 ans						
Adultes						
Seniors plus de 60 ans						
Personnes en situation de handicap						
Total						
Nombre d'adhérents de l'année antérieure						

MONTANT DE L'ADHÉSION DE CHAQUE CATÉGORIE D'ADHÉRENT

	Finésiens		Non Finésiens	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Enfants 0 / 5 ans				
Enfants 6 / 11 ans				
Enfants 12 / 14 ans				
Moins de 18 ans				
Adultes				
Seniors plus de 60 ans				
Personnes en situation de handicap				
Familles				
Autres				

AVANTAGE EN NATURE ACCORDES PAR LA COLLECTIVITÉ (N-1)

	OUI	NON	Préciser
Mise à disposition de locaux			
Mise à disposition de matériel			
Mise à disposition de véhicules			
Autres			



VILLE DE
FEIGNIES

DEMANDE DE SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT

2021

DOSSIER ASSOCIATIF

VILLE DE FEIGNIES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association (nom statutaire en toutes lettres) :

.....
.....

Objet de l'association :

.....
.....
.....

Sigle : N° SIRET :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

N° d'agrément Jeunesse et Sport :

COURRIEL (à privilégier) :

Site Internet :

Date de déclaration en Préfecture :/...../.....

Dernière modification :

EMARGEMENTS

Le Président de l'association	Le Secrétaire	Le Trésorier	Le Vérificateur aux comptes